



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Section de l'Ain

FGR-FP 01 BP10 01340 MONTREVEL EN BRESSE PDC1
Email : fgfrfp01@gmail.com

Juillet 2022

Quel avenir pour la FGR-FP ?

Dernière minute :
27 septembre
Assemblée départementale
Inscrivez-vous

L'assemblée générale régionale de printemps n'a pas eu lieu, et cette fois, ce n'est pas, comme en 2020, à cause de la pandémie. Cette AG devait être organisée par la section du Rhône, mais ses dirigeants ayant des ennuis de santé, n'ont pas été en mesure de la mener à bien.

Sommaire :

- Editorial
- Après les élections
- Chronique du CDCA
- Le groupe des 9
La manif à Lyon
- Taxation de l'héritage
- Assemblée départementale
- Communication
- Adhésions

A la dernière AG régionale, l'automne dernier, 3 départements, le Rhône, la Loire et l'Isère, n'étaient pas représentés. Ces ratés, dus pour l'essentiel à des problèmes de santé, sont cependant révélateurs de l'état de notre fédération : il est inquiétant de constater que personne n'ait été en mesure de suppléer les titulaires. En effet, nous sommes de moins en moins nombreux, non que les adhérents désertent en masse la fédération, mais pour deux raisons principales :

La première tient à l'érosion lente mais continue des effectifs syndicaux. Le nombre de syndiqués est en baisse chez les actifs, et beaucoup d'entre eux renoncent à toute activité syndicale une fois en retraite. La baisse est très sensible pour les adhérents directs, dont beaucoup avaient adhéré après la scission de la FEN, en 1992, la FGR-FP offrant un reste de cette unité syndicale rêvée par de nombreux adhérents. Cette absence de renouvellement, combinée au vieillissement de nos adhérents a des effets redoutables pour notre organisation.

La division syndicale est la deuxième raison de la diminution des effectifs. Le départ du SE-UNSA en 2015 a été l'épisode le plus marquant, mais la tendance est générale : toutes les centrales syndicales ont créé leur section de retraités, section qui parfois n'a qu'une activité très réduite. La FGR-FP a donc peu à peu perdu sa représentativité, la majorité de ses effectifs venant de la FSU, qui a elle-même créé sa section de retraités.

La vitalité du groupe des 9, paradoxe apparent dans cette régression syndicale, montre la vanité et la nocivité de cette division.

La FGR-FP s'interroge donc sur sa survie, dans cette division syndicale. Un groupe de travail planche sur l'avenir de la FGR-FP, et ses travaux prendront certainement leur place dans les débats du congrès de Dax. En attendant, la fédération, en difficulté financière, envisage de vendre une partie de ses locaux de la rue Vignon, vente sur laquelle chaque section départementale est appelée à se prononcer.

Responsables départementaux

Secrétaire
départemental :
Jacques Dubois
Trésorière :
Eliane Jay

A propos des dernières élections

Après une présidentielle décevante par son caractère de déjà vu en 2017, voire en 2002, obligeant nombre d'entre nous à voter encore une fois pour faire barrage à l'extrême droite, les législatives ont apporté un peu d'espoir avec une union inespérée à gauche.

Les résultats sauvegardent un brin de cet espoir, si l'unité perdure. Mais ils sont décevants à plus d'un titre.

- Dans notre département, les cinq circonscriptions restent à droite ou passent à l'extrême droite, malgré une campagne exemplairement active du côté où nous penchons.

- Au plan national, 89 députés d'un parti qui, s'il cherche à nous convaincre de sa "dédiabolisation", n'en est pas moins l'héritier du front antirépublicain, antidémocratique du père de l'actuelle figure de proue. Il conserve en son sein de nombreux militants fascistes et entretient des liens avec l'internationale du même nom.

Acceptons l'augure d'une résurrection du rôle du parlement après trop d'années d'assemblées de "godillots" ou de "parlements croupions" selon l'époque et le pays de référence.

La chronique du CDCA

Le CDCA* a tenu une assemblée plénière le 7 décembre 2021, en présence de la directrice de l'ARS* et de Mme Tabouret, 1^{ère} vice-présidente du Conseil Départemental : l'assemblée a été informée du renouvellement du plan triennal senior, obligation faite aux conseils départementaux de cadrer dans un plan triennal leur politique d'aide aux seniors dans les différents moments de leur vie quotidienne.

A ce propos, notre représentante au CDCA a demandé que celui-ci soit associé en tant qu'usager à l'élaboration du plan senior de l'Ain. Sur l'instant, elle a essuyé un refus de Mme Tabouret. Mais, sans doute après réflexion, au mois de mars, celle-ci a envoyé un courrier à notre déléguée, l'informant que le cabinet Mazars était chargé d'une étude des demandes et besoins de la population senior aindinoise, pour laquelle seraient consultés les représentants de la formation « personnes âgées et retraités » du CDCA .

Notre représentante a donc participé au séminaire du 2 juin 2022, réunissant des membres du cabinet conseil Mazars, des administratifs du conseil départemental et les membres du CDCA concernés. Il lui a été difficile, malgré sa ténacité, face aux représentants du cabinet Mazars et aux administratifs, de faire valoir **nos demandes** concernant :

- les **déserts médicaux**,
- le **transport**,
- la **fracture numérique**,
- le **maintien à domicile**,
- la **prise en compte des maladies neuro dégénératives** et
- le **fonctionnement des EHPAD** (entre autre veiller à la liberté de déplacement des résidents et liberté de visite des familles en particulier lors de la fin de vie du proche).

Après validation du plan senior par le conseil départemental à l'automne, nous vous informerons des principaux points retenus nous concernant.

Par ailleurs, notre déléguée a demandé qu'une liste des EHPAD du département paraisse dans le magazine départemental.

Il est certain que les besoins des personnes âgées seraient écoutés et mis en oeuvre plus facilement si **les budgets nécessaires étaient programmés par les politiques**.

La prochaine assemblée plénière, à laquelle nous participerons, aura lieu le 8 juillet 2022.

Des Retraités Aindinois à Lyon le 24 mars 2022

A l'appel de leurs organisations départementales **C.G.T., FGR-FP, F.O., F.S.U. et L.S.R.**, un bus empli de manifestants retraités de l'Ain leur a permis de grossir les rangs de cette manifestation régionale de retraités.

Au moins 1 500 protestataires s'étaient rassemblés pour cet événement national (organisé dans 28 villes), afin de battre le pavé entre l'Agence Régionale de Santé et la préfecture du Rhône. Les raisons de notre colère ne manquent pas : nous ressentons un désintérêt flagrant pour le grand âge de la part du Président Macron corroboré par le scandale des EHPAD.

La lutte comporte de nombreuses revendications.

En premier lieu, une augmentation immédiate des pensions et leur indexation sur l'évolution des salaires pour combler les 10% de perte du montant initial des pensions en 10 ans.

La situation de l'hôpital public nous inquiète : 1 700 postes supprimés l'an passé et plus de 100 000 autres dans la dernière décennie !

Les retraités ont également eu à subir : la hausse de la CSG, la suppression de la demi-part supplémentaire pour les veufs et les veuves, la dématérialisation à outrance avec les administrations et les services...

Or, c'est bien **plutôt d'humain dont nous avons besoin** pour que chacun bénéficie de services publics de proximité.

Pour se faire entendre, nous avons encore été nombreux et unitaires pour les rassemblements du premier mai !

En ce début juillet, le contexte inflationniste induit une adaptation des revendications de la FGR-FP: nous demandons une revalorisation des pensions au moins équivalente au taux d'inflation au 1er juillet, avec un effet rétroactif au 1er janvier; et une évolution des pensions comparable à celle du salaire moyen.

Des réflexions sur la taxation de l'héritage

Parmi les sujets débattus pendant la campagne présidentielle a figuré un court moment la question de la **taxation de l'héritage**. Les candidats s'y sont peu attardés.

Pour la **gauche**, la logique de la taxation lourde des grandes fortunes héritées semble une évidence, mais une bonne partie du peuple de gauche a des réticences, chacun craignant de voir taxé le modeste patrimoine qu'il souhaite transmettre à ses enfants.

A droite, les libéraux, qui voient dans les inégalités de revenus et de patrimoine, la récompense du mérite individuel, ne semblent pas conscients que le refus acharné de la taxation de l'héritage est en contradiction avec leurs propres valeurs.

En ce qui nous concerne, s'il y a un héritage auquel nous sommes très attachés, c'est celui de **notre modèle social : la sécurité sociale, des services publics efficaces et gratuits, une éducation nationale, un système fiscal proportionnel et progressif.**

Ce modèle social, c'est celui que les forces réactionnaires conservatrices s'efforcent obstinément de détruire, et que nous nous efforçons de protéger et d'améliorer.

C'est l'héritage que nous avons reçu du **conseil national de la résistance**, et c'est celui que nous voulons transmettre à nos enfants.

Et si pour préserver ce patrimoine collectif, il faut taxer les patrimoines privés, ce ne sera pas cher payé.

Humeur, humour et écologie

Emmanuel Macron, président réélu, affirme avoir des préoccupations écologiques : et en effet, il semble s'inquiéter de l'obsolescence programmée ... des salariés, puisqu' il veut prolonger leur usage jusqu'à 65 ans.

Assemblée générale départementale 2022

Comme l'an dernier, nous avons décidé de repousser notre assemblée générale départementale à l'automne. Nous avons retenu la date du **mardi 27 septembre 2022**, à partir de 9H00, au local de la FGR-FP, 18, rue Jules Migonney à Bourg-en-Bresse.

L'ordre du jour sera composé des comptes-rendus d'activité et financier, et des perspectives de réflexion et d'action pour l'année à venir.

Nous proposons de nouveau un repas en commun sur inscription.

S'il se révélait impossible ou dangereux de tenir cette assemblée, nous avertirions en temps utile les adhérents inscrits.

Vous trouverez ci-joint les indications pour vous inscrire.

Communication

En 2017, nous avons mis en place une lettre électronique départementale. Nous en sommes au numéro 46.

Il existe aussi une lettre électronique nationale.

Nous nous efforçons donc de collecter les courriels de nos adhérents.

Si vous souhaitez recevoir ces lettres, tant départementales que nationales, faites-vous connaître en écrivant à

fgrfp01@gmail.com

Aux adhérents directs,

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à renouveler votre adhésion pour 2022 en réglant votre cotisation suivant le barème ci-dessous.

Pension Mensuelle BRUTE	Cotisation 2021
Jusqu'à 1100 €	19,40 €
De 1101 € à 1270 €	27,10 €
De 1271 € à 1390 €	32,20 €
De 1391 € à 1610 €	40,50 €
De 1611 € à 1840 €	45,00 €
De 1841 € à 2080 €	53,00 €
De 2081 € à 2880 €	59,80 €
Au-delà de 2880 €	70,10 €

Adhésion seule : 59 € pour 12 mois
Abonnement annuel seul au Courrier du Retraité : 35 €

Libeller votre chèque à l'ordre de:
FGR-FP 01

Transmettre votre chèque avec le coupon ci-dessous à:
FGR-FP 01
BP 10
01340 MONTREVEL-EN-BRESSE PDC1

Nom: Prénom: Année de naissance:

Adresse:
.....
.....

N° de tél: Adresse «courriel»:@.....

Administration d'origine: Dernière fonction occupée:.....

-Déclare vouloir ré-adhérer à la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique en 2022

-Accepte de recevoir nos informations par Internet : oui / non

Date:

Signature: